

Bilan des lignes directrices de gestion Mobilité- Promotion FO quitte la réunion

Une réunion de bilan était prévue ce vendredi 1^{er} mars, sous la présidence de Madame Véronique Gronner cheffe du service des ressources humaines. Deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- **Bilan des lignes directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité 2020/2022,**
- **Bilan des lignes directrices de gestion ministérielles en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels 2021/2022.**

En liminaire, **FO Finances** a dénoncé ces LDG, conséquences de la Loi Transformation de la Fonction Publique d'août 2019 que nous condamnons. La perte de compétence des CAP a entraîné opacité et interrogations pour les agents.

Les documents fournis ne comportaient aucune donnée chiffrée et rendait impossible toute comparaison avec la situation précédente. Tous les agents ont perdu en termes de transparence et de lisibilité des règles. Les postes à profil progressent dans toutes les directions. Au final il n'y aucune avancée.

Par ailleurs, les services RH se retrouvent en première ligne et sont bien souvent désemparés et débordés.

Le Secrétariat Général a entendu nos remarques sur le besoin d'établir une comparaison avec l'antérieur mais expliquait que l'exercice de consolidation n'était pas simple avec des directions qui ont conservé des spécificités. Pour certains éléments, la donnée n'existait même pas. L'administration se félicite du nombre d'entretiens qui augmente, pour les A et A+, et du renforcement du réseau d'accompagnement RH.

Au bout d'une heure et demie de discussions stériles, **FO Finances** s'est exprimée pour dénoncer la teneur de cette réunion. Notre rôle n'est pas de refaire les instances directionnelles et redire aux directions ce qui ne fonctionne pas.

FO Finances veut dresser un bilan avec le nombre de mobilités effectuées, le nombre de mobilités d'agents bénéficiant de priorités légales et celles sur les postes au choix. Nous voulons également connaître le nombre de prioritaires non mutés et les départements concernés, nous pensons notamment à la situation des DROM. Sur les avancements, **FO Finances** veut disposer de tableaux exhaustifs avec le ratio promus promouvables, idem sur les changements de corps avec la différenciation par type de promotions et des données générées.

Sur les discriminations, l'ensemble des éléments pour les 4 critères : santé, handicap, activités syndicales et sénior, doit être retracé via les indicateurs prévus. Sur les médiations RH, **FO Finances** souhaite en connaître les motifs et les suites données, idem sur les recours hiérarchiques.

FO Finances a donc quitté la séance dans l'attente de ces éléments afin de nous permettre d'avoir une analyse de l'application des LDG et de leurs conséquences pour les agents. Ce qui nous remontent surtout, c'est un sentiment d'opacité et de manque de visibilité.



chacun pour tous avec

